

2 av. Madeleine Bonnaud
13770 VENELLES
Tél:04.42.54.00.68
Fax:04.42.54.06.78

HECTARE SAS

75 Les Portes Domitiennes

34740 VENDARGUES

N/Réf E22287
Suivi par PESQUIER BENJAMIN
Objet Cde du 09/09/2022 - Etude d impact Quartier du Murel à Bagnols-sur-Cèze

N° FA202301122

Date facture 31/01/2023

Désignation	U	Qté	Prix	TVA %	Prix Total HT	Montant TVA
1 Etude impact						
1.8 Chapitre 7 : compatibilité documents d'urbanisme	f	0.8	954.00 €	20	763.20 €	152.64 €
1.9 Chapitre 8 : méthodes, auteurs	f	1	332.00 €	20	332.00 €	66.40 €
révision du prix selon art 4.2.5 de l'offre M0=9/2022						
Cn=0.125+0.875 X (292.6 / 287.2)=1.017	f	1	18.62 €	20	18.62 €	3.72 €

BAGNOLS SUR CEZE

Montant TOTAL HT 1 113.82 € 222.76 €

"OAP LE MUREL"

Le 07/11/2023

BON A PAYER

MONTANT TTC A PAYER 1 336.58 €

P.O. Elodie Boutté



Modalités de règlement - Virement à réception CIC (E3)

Référence à mentionner lors du règlement FA202301122

N°compte	00036262601	Clé	11
Agence	10096		
Guichet	18571		
à la	CIC Aix en Provence		
IBAN	FR76 1009 6185 7100 0362 6260 111		
SWIFT	CMCIFRPP		

Délai de règlement A réception

Aucun escompte n'est payé pour paiement anticipé. Conformément à l'article L441-10 du code de commerce, sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée. En cas de retard de paiement des pénalités de retard sont dues à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. En outre, est due une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros (article D 441-5 du code de commerce). Tout litige relatif à la vente de biens et/ou services objet de la présente facture sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.